

REGLEMENT

« COURSE DE PNEUS de P A Ï T A 2021 »

1^{ère} édition



1^{ère} édition
à Païta
COURSE DE PNEUS

Site de la Villa musée
DIMANCHE
18 JUILLET
2021

 CALEDONNIENNE
DE SERVICES
PUBLICS



ANIMATIONS, RESTAURATION, INITIATIONS, DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

 **courses garçons et filles 10-12 ans**
et 12-15 ans sur 800 m
courses + de 15 ans et adultes
par équipes (femmes, hommes, mixtes) sur 2 km
inscriptions uniquement sur **www.inlive.nc**



     

REGLEMENT COURSE DE PNEUS 2021

ARTICLE 1. L'EVENEMENT

L'Association Témoignage d'Un Passé (ATUP) organise en partenariat avec la Sté SGIA pneus et la Ville de Païta sa première Course de Pneus le Dimanche 18 Juillet 2021 sur le site de la Villa-Musée de Païta.

La remise en valeur de ce jeu, que les anciens ont tous connu enfants, s'inscrit dans la continuité des actions de valorisation du patrimoine calédonien par l'ATUP.

Pour chacune des courses le principe est de faire avancer son pneu (usagé) avec deux bâtons uniquement. Tout pneu tombé peut-être redressé à la main pour poursuivre sa course, mais le faire avancer à la main est disqualifiant.

Cet évènement festif, placé sous le signe de la compétition, donnera lieu à des remises de récompenses et de cadeaux.

Restauration sur place, stands d'information et d'animation, sensibilisation à une démarche éco- responsable compléteront la journée.

ARTICLE 2. LES DIFFERENTES COURSES

Plusieurs courses sont inscrites au programme de la journée avec des horaires et des parcours qui peuvent être modifiés : Des récompenses sont prévues pour les 3 premier(e)s de chacune des courses ainsi que par tirage au sort.

Matin :

courses adultes 2km environ ouvertes aux 16 ans dans l'année (2005) et +

Course par équipe hommes composées de 3 à 5 hommes

course par équipe femmes composées de 3 à 5 femmes

course par équipe mixtes composées de 3 à 5 personnes dont au moins 1 femme

course individuelle hommes

course individuelle femmes

9H rassemblement des équipes (hommes femmes et mixtes) sur le lieu de départ

9H 15 : Départ de la première équipe hommes puis enchainement des départs

minute par minute, avec dans l'ordre :

les équipes hommes

les équipes femmes

les équipes mixtes

LE TEMPS DE L'EQUIPE SERA PRIS SUR LE 3è CONCURRENT CLASSE

départ groupé de la course individuelle hommes

départ groupé de la course individuelle femmes

Vers 11H30 proclamation des résultats officiels et remise des récompenses.

Après-midi :

Courses non chronométrées réservées aux enfants, parcours d'environ 800m:

1^{ère} course vers 12H15 : 10 – 12 ans garçons (nés en 2009 – 2010 et 2011)

2^{ème} course 10 – 12 ans filles

3^{ème} course 13 – 15 ans garçons (nés en 2006 – 2007 et 2008)

4^{ème} course 13 – 15 ans filles

Vers 15h proclamation des résultats officiels et remises des récompenses

ARTICLE 3. EQUIPEMENT

- Chaque concurrent devra être en possession de son matériel personnel suivant:
- un pneu usagé de voiture de tourisme (pas de 4x4) en ayant vérifié qu'aucun fil d'acier n'en sort.
 - deux manches à balai en bois pour faire rouler le pneu.
 - 1 paire de chaussures fermées adaptées à l'épreuve (obligatoire)
 - son dossard, mis en évidence sur l'avant du tee shirt

ARTICLE 4. INSCRIPTIONS

La date limite des inscriptions est fixée au jeudi 15 Juillet 2021 à minuit.

Aucune inscription ne sera prise sur place le jour de l'épreuve.

Toute inscription se fera obligatoirement en ligne de la façon suivante :

Se connecter sur la plateforme inlive.nc (<http://www.inlive.nc>).

Remplir le formulaire d'inscription

Cocher l'attestation de bonne santé

Compléter l'autorisation parentale et le justificatif de naissance s'il s'agit d'un mineur.

Modalités de paiements:

Par carte bancaire : Dès la fin de la transaction, le participant recevra un email de confirmation d'inscription.

Ou chez un des partenaires suivants par chèque ou espèces :

Optic 2000 Anse Vata

Lundi -> 14H - 18H

Mardi au Samedi -> 9H - 13H / 14H - 18H

Optic 2000 Place des Cocotiers

Lundi au Vendredi -> 8H - 18H

Samedi -> 8H30 - 17H30

L'Opticien Dumbéa Mall

Lundi -> 11H - 20H

Mardi au samedi -> 9H - 20H

Dimanche -> 9H - 13H

Des inscriptions pourront également être prises au **Dock Socio-Culturel de Païta les mercredis 23 juin et 7 juillet** de 10h à 15h pour les concurrents qui n'auraient par internet, avec règlement possible sur place.

Note : Les femmes enceintes ne sont pas autorisées à s'inscrire et les concurrents reconnaissent être en bonne santé pour participer à la course

ARTICLE 5. DROITS D'INSCRIPTION

Les montants des différentes inscriptions sont :

Gratuit pour les courses enfants

Pour les courses adultes, individuel ou par équipe:

Jusqu'au Mercredi 30 Juin minuit **1000 F/ personne** soit 3000 à 5000 F par équipe.

A partir du Jeudi 1^{er} Juillet **1500 F/ personne** soit 4500 à 7500 F par équipe.

Sauf sur présentation d'un certificat médical l'ATUP ne procédera à aucun remboursement.

Chaque équipe adulte sera identifiée par un nom précis donné au moment de l'inscription.

Les concurrents d'une même équipe s'efforceront de porter le même tee shirt.

ARTICLE 6. RETRAIT DES DOSSARDS

Il se fera le jour de la course :
de 8 h à 8h 30 pour les adultes
Vers 10h30 pour les enfants
Il ne sera possible que :

- sur présentation du document fourni à l'inscription en ligne : sur écran smartphone, tablette ou sur présentation du reçu imprimé envoyé sur votre boîte mail.

Le port du dossard pendant toute la course est obligatoire. Il devra être visible sur l'avant du tee shirt jusqu'à la ligne d'arrivée franchie.

ARTICLE 7. ENVIRONNEMENT

Chaque concurrent sera respectueux de l'environnement. A la fin de l'épreuve les pneus devront être déposés à l'emplacement prévu à cet effet. La journée sera placée sous le thème de la valorisation des pneus usagés. L'évènement s'inscrit dans une démarche éco responsable.

ARTICLE 8. SECURITE

L'épreuve est couverte par une assurance de l'ATUP pour ce qui concerne l'organisation, la couverture des organisateurs, des bénévoles et des concurrents. Les personnes chargées de la sécurité médicale ainsi que les officiels de l'épreuve peuvent arrêter un concurrent dans le cas où ils jugent que celui-ci n'est pas en mesure de poursuivre la course sans risque pour sa santé, en lui enlevant son dossard.

Si le mauvais comportement d'un concurrent l'exige, l'équipe médicale, et la direction de la course ont tout pouvoir pour contraindre un concurrent à l'arrêt, ou l'exclure de la course.

Tout coureur abandonnant la course devra en informer l'organisation et lui remettre son dossard.

En cas d'accident d'un concurrent, il est obligatoire que les autres concurrents lui portent secours, et préviennent l'organisation.

ARTICLE 9. PUBLICATION DES RESULTATS, DROIT A L'IMAGE

Les résultats seront publiés sur la page Facebook ou la plateforme ? de INLIVE.NC.

Des photographes et des vidéastes agréés par l'organisation pourront être présents sur la course pour faire des reportages photos ou des vidéos. Leurs photos et vidéos prises sur le parcours seront en ligne sur leurs sites ainsi que sur la page et le site de l'ATUP. Ces images pourront être utilisées sur les réseaux sociaux.

Tout concurrent, de par son inscription, renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image.

ARTICLE 10. ACCEPTATION DU REGLEMENT

Les concurrents s'engagent à se soumettre à ce règlement par le seul fait de leur inscription et par la signature électronique du bulletin d'inscription. Ils reconnaissent avoir pris connaissance et accepté le présent règlement Ils dégagent la responsabilité de l'organisateur pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de ces règlements.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de force majeure.
L'organisateur fera le nécessaire pour les remboursements si le report est impossible.